

ETUDE ARCHEOLOGIQUE DE LA COMMUNE DE GLENIC

(Par Jean-Claude PRUCHON, 1980)

1 Ensemble des plateaux de VAUMOINS et BONNAVAUD

- a) l'enquête orale a donné peu de résultats à BONNAVAUD. Cependant, un agriculteur a remarqué quelques morceaux de tuiles à rebord sur une de ses parcelles (parcelle 40, section AB du nouveau cadastre). Le site se trouve à un point de contact entre les versants abrupts de la vallée et un plateau favorable à l'agriculture. Il faudrait disposer d'autres vestiges archéologiques pour aboutir à une conclusion quelconque.
- b) Sur le plateau situé entre les villages de VAUMOINS et BONNAVAUD, de nombreux champs ont pour nom « Chabannes ». Ce toponyme révèle l'existence d'un habitat très ancien souvent médiéval. Il est difficile d'affirmer que ces champs étaient recouverts à une certaine époque par un quelconque habitat. Il faudrait opérer un certain nombre de sondages notamment dans un bois, aux formes un peu bizarres. Un autre toponyme attire l'attention : La Croux. La Croux signale la présence d'une croix, donc un lieu christianisé. On est parfois tenté d'associer ces deux toponymes. Ce qui est encore étonnant, c'est le fait que ces champs appelés Chabannes bordent d'autres champs qui renferment (et ceci est une certitude), des vestiges gallo-romains. Déplacement de site après une éventuelle destruction du site antique ou simple déplacement dans l'espace du toponyme ?

VAUMOINS

VAUMOINS viendrait de « val aux moines » (cf l'abbaye de Chibert)

a) La villa gallo-romaine située entre les villages de VAUMOINS et de BONNAVAUD ;

Les nombreuses tuiles à rebord attestent sans aucun doute de l'existence d'une villa gallo-romaine. Des tessons de poterie ont aussi été recueillis. Un bas de colonne a été déterré par un agriculteur de VAUMOINS. Ce même agriculteur prétend que son père avait trouvé un vase de grès intact. Ce vase est perdu. Une sépulture a également été découverte.

Les archives de la Creuse nous livrent un récit très complet des circonstances de la découverte de ce coffre funéraire :

« Dans la terre des Pras Marty, longée par la route de Paris, il existait un bloc de granit qui servait habituellement de siège aux moissonneuses de VAUMOINS. En enlevant la pierre, qui n'était rien moins que le couvercle d'une tombe, on trouva une urne en verre très épais, avec un col et une anse soudée après coup portant 28 cm de hauteur sur 73 de pourtour, et remplie d'ossements humains calcinés.

Le cultivateur qui l'avait déterrée se hâta de la briser, afin de s'emparer le plus promptement possible du trésor, que, selon lui, elle devait cacher. Elle fut donc impitoyablement mise en morceaux et si nous avons pu la faire entrer dans nos collections, nous le devons à M.DUGENEST, qui voulut bien se charger d'en rassembler les parcelles et de la rétablir en grande partie.

Elle était enfermée dans une pierre creusée à cet effet, et autour de laquelle on ramassa environ deux cent tessons de poterie. C'étaient des restes d'amphores, de pots à trois pattes et d'autres vases en argile grossière, une soixantaine de morceaux de poterie fine, dont plusieurs sont estampillés d'une rosace.

Plusieurs autres en terre noire, couverts de guillochis. Deux fragments, dont la surface intérieure porte ces abréviations : MAL. LED.VE imprimées avec un moule.

Un fragment signé LIOMARI. L'inscription n'étant pas entière, on doit supposer qu'elle était ainsi composée : OF. LIOMARI, pour officina Liomari ; On lit sur un quatrième morceau, AMVC.M pour Amuci Manu, de la main d'Amucus. C'était une autre manière employée par les potiers romains pour signer les pièces fabriquées dans leurs ateliers.

Une lampe funéraire en terre de forme assez élégante. Il nous a été impossible de reconnaître des lettres imprimées sur la surface qui a été brisée en grande partie. On lit facilement, au dessous, le mot FORTIS. Un fragment d'une deuxième lampe en terre sans inscription ; Deux blocs de verre scorifiés par une forte chaleur ; une pierre à aiguiser les outils : une pelle assez bien conservée, de 60 cm de longueur ; une cuillère dont le manche a été brisé à son extrémité. Le cuilleron de forme ovale a 15 cm de longueur et 10 mm seulement de profondeur. Une deuxième cuillère dont le manche a été rongé par la rouille. Le cuilleron est demi sphérique ; elle a en tout 16 cm de longueur. Une clef sans anneau ; une hache de 18 cm de longueur : l'emmanchure est ronde et non triangulaire comme on les fait aujourd'hui. Une pioche, dont la partie supérieure, ou tête, est munie d'un prolongement de 25 mm en forme de marteau ; elle porte en tout 16 cm. Une espèce de hachette brisée en deux extrémités. Deux petits fragments, plus oxydés que les autres, représentant des lames de sabres ou de couteaux. Une gâche de moyenne dimension ; quelques gonds très détériorés et des clous de 7 cm de longueur ».

Ce site est manifestement très riche. Nous pourrions trouver des morceaux de tuiles sur plusieurs hectares. Il est certain que des photos aériennes pourraient montrer l'emplacement exact de la villa.

b) Le souterrain refuge

Au début du siècle, un bœuf était tombé dans ce souterrain. Les paysans sont descendus dans ce souterrain mais n'ont pu poursuivre leurs investigations faute de lumière car la bougie s'était éteinte.

Un agriculteur du village a encore récemment vu l'entrée du souterrain. Elle était composée des pierres taillées disposées en cercle d'un diamètre de 1 m. Près du souterrain, nous pouvons observer des buis.

c) le four banal

Un habitant de VAUMOINS, originaire du village, a entendu parler de l'existence d'un four banal (Parcelles 53-55, section AH du nouveau cadastre)

Il reste à signaler au village de VAUMOINS, une petite maison à l'architecture assez originale. Celle-ci aurait été la maison du prieur de l'abbaye de CHIBERT. Cette maison date au moins du XVIIIème siècle. Elle a été un poste de garde comme le confirme l'examen des ouvertures. Un guetteur surveillait la vallée de la Creuse et notamment le chemin de ST VAURY. Nous pouvons légitimement nous demander si le site géographique de VAUMOINS n'a pas été choisi pour des raisons stratégiques (surveillance de la route, de la vallée de la Creuse et du chemin qui venait de ST VAURY) et si la maison évoquée n'est pas une des premières maisons du village.

2 CHIBERT

D'après la tradition orale, CHIBERT, viendrait du nom du roi CHILDEBERT.

Nous débuterons l'examen du terroir de ce village par une interrogation. Tous les habitants de Chibert ont observé sur la terre des Boijeaux (parcelle 30, section AI du nouveau cadastre) un cercle de quelques mètres carrés dans l'herbe ou dans les céréales. Ce cercle révèle-t-il l'existence de fondations d'un mur ou une simple anomalie du sol ? Une analyse du sol permettrait d'apporter une réponse. Il semble peu probable que le site géographique soit favorable à l'existence d'un quelconque habitat.

Le prieuré de Chibert : tous les habitants de Chibert connaissent l'existence du prieuré de Chibert. Les toponymes des champs (le chanoine – parcelle 254 section B, des moines, l'abbaye) sont très éloquents. Il semble aussi que beaucoup de maisons ou de granges de Chibert aient emprunté des pierres du prieuré. Les nombreux remplois sont des preuves formelles. Michel AUBRUN a écrit un petit traité d'histoire locale intitulé « l'abbaye cistercienne d'Aubepierre dans la Marche Limousine. » Dans cet ouvrage, il fait quelques allusions à l'abbaye de Chibert car Chibert appartient au monastère d'Aubepierre dès 1582. Il relève des allusions à Chibert dès 1208. Chibert avait des chapelles réparties sur son domaine. Il note que les guerres de religion portèrent à l'établissement un rude coup. Les bâtiments menaçaient ruine. A Chibert, en 1714, « le clocher est prêt à tomber, il ne s'y dit pas de messe de temps immémorial, la maison est inhabitable » (Archives de la Creuse H 156). Les terres furent vendues le 23 mai 1792.

Une fouille archéologique de l'abbaye de Chibert serait certainement sans intérêt. Mais, il est intéressant de connaître son existence car les moines ont joué un rôle très important la région (défrichement, moulins de Chibert, maison du prieur de l'abbaye de Chibert construite à Vaumoins). Une photo aérienne permettrait de voir l'étendue de l'abbaye.

3 VILLELOT

Villelot est un site exceptionnel qui mêle les vestiges de la préhistoire, de l'époque gallo-romaine et de l'époque moderne. Le village est à un point de contact entre les versants de la vallée et un plateau agricole.

Commençons tout d'abord par l'époque préhistorique. Une habitante du village a ramassé dans les champs de nombreux morceaux de silex. Ces silex sont des éclats et non des pointes de flèches. Il est cependant possible que deux ou trois silex aient servi comme grattoirs. Le lieu de découverte des silex est fort vague. Ils ont été trouvés près du village mais l'endroit précis n'est pas connu. Cette trouvaille est très intéressante car nous verrons par la suite qu'une hache taillée préhistorique a été découverte dans un village voisin.

Si nous pouvons avancer une époque précise pour les fragments de silex, il n'en va pas de même pour le souterrain de Villelot. Celui-ci est situé dans le village dans un tournant de la route, dans une parcelle appelée « le Terrier » dans le vieux cadastre ! Il est creusé dans du tuf très dur. Pierre de Cessac dans le « dictionnaire archéologique de la Creuse » donne une description de ce souterrain : « la liste des souterrains refuges présentée au congrès archéologique de Guéret en 1865 par M.BONNAFOUX indique un de ces souterrains à Vaumoins et un second à Villelot. Ce dernier refuge est remarquable par des excavations en forme de niches placées à des distances assez rapprochées sur les côtés de la galerie principale et dans lesquelles une personne peut se placer en cas de rencontre ce qui est nécessaire, le

passage étant si étroit que deux personnes ne peuvent s'y croiser. On y a également remarqué des banquettes aménagées au pied des parois latérales.

Un souterrain isolé de tout habitat est difficile à admettre. Faut-il pourtant relier le souterrain de Villelot aux vestiges archéologiques situés sur le plateau ?

Dans les parcelles dénommées : la Clautras et la Croux en Marbre (161, 162, 163, 166, 169 section AI du nouveau cadastre), il est possible de découvrir de nombreux morceaux de tegulae et de poteries. Des briques d'hypocauste ont même été recueillies. Peut-on conclure que nous avons à cet endroit précis un habitat antique ? Il est difficile de présenter une quelconque assertion. Villelot a connu une implantation humaine à l'époque gallo-romaine. Les tuiles à rebord peuvent dater du Haut Moyen-âge par contre l'urne (déposée actuellement au musée de Guéret) est à coup sûr d'une époque située entre le 1^{er} et le 3^{ème} ou 4^{ème} siècle. On a aussi retrouvé une monnaie d'or romaine à Villelot. Cette monnaie ne permet aucune datation car elle a pu être perdue beaucoup plus tard qu'à l'époque antique.

Cette occupation du sol de Villelot dans l'antiquité a dû se perpétuer au Moyen-Age. La tradition orale dit qu'il y avait un cloître. Le toponyme « La Clautras » corrobore cette hypothèse. Quel était le lien de cet éventuel établissement religieux avec le prieuré de Chibert ? Était-ce un lieu de culte pour les voyageurs ? C'est une hypothèse plausible puisque l'endroit se situe près d'un chemin de long parcours. Cet édifice religieux succède-t-il à un lieu de culte antique ? Autant de questions auxquelles il est difficile d'apporter une réponse sûre.

4 Les vestiges archéologiques situés entre Villely, Villegondry et le Mondoueix.

Dans la parcelle « les Gaudinas » (19, 20, 21 section AK du nouveau cadastre) située à l'intersection de deux chemins (chemin du bourg aux Véchères et chemin du bourg au Mondoueix), on a trouvé des fragments de tuiles à rebord. Un agriculteur a découvert une pierre à meule dans son champ ainsi qu'une sorte de pavement, qui pourrait être une fondation de mur ou un empièchement de chemin. Sur le chemin qui conduit de Villely à ce site archéologique, j'ai aperçu une pierre taillée qui a de fortes chances d'être le dessus d'un coffre funéraire. Dans le village de Villely, la pierre même du coffre funéraire est visible près d'une maison.

Quelle interprétation donner à ces observations ?

Le site a une origine gallo-romaine. Les tuiles à rebord et le coffre funéraire permettent de le supposer très fortement. L'habitat antique pouvait avoir plusieurs fonctions. Était-ce une villa gallo-romaine, un lieu de culte, un poste de garde ? Étant donné la situation du lieu, je pencherais pour le poste de garde mais rien ne permet de l'affirmer catégoriquement.

5 GLENIC Bourg

GLENIC bourg est un site défensif exceptionnel. Situé sur un piton rocheux, entouré par deux vallées dont une très échanquée, GLENIC pouvait assurer sa défense d'une manière très convenable. Aucune trace dans ce bourg de vestiges préhistoriques, ce qui n'exclut évidemment pas qu'il n'y ait pas eu de présence humaine à cette époque de l'histoire. On trouve le nom GLENIC écrit dès 1150.

Le village de GLENIC a assuré sa supériorité sur les autres villages à partir du moment où a été construite l'église de GLENIC. Pourquoi les gens de cette époque ont-ils choisi le site de GLENIC ? La question peut se poser, car au départ, il importait peu que cette église soit située

sur un piton rocheux pour assurer sa défense. En effet, elle ne sera fortifiée que trois siècles après sa construction. (XIV ème et XV ème siècles –guerre de cent ans).

L'église a-t-elle été établie près du château (en bois à cette époque) de l'homme le plus puissant de la contrée ? Est-elle située à l'emplacement d'une nécropole antique ? Le choix du lieu est-il symbolique ? Il faudrait opérer des fouilles près de et dans l'église pour parvenir à des conclusions intéressantes.

L'église était entourée d'un cimetière. Cette coutume était autrefois très fréquente. L'âme des morts était plus proche de Dieu. De nombreux ossements ont été déterrés lors de travaux sur la place de GLENIC. Ce cimetière devait comprendre des sarcophages. Il semble que lors de travaux qui ont permis de déterrer des sarcophages, les paysans se soient largement servis et aient transformé le « cercueil » de leurs ancêtres en abreuvoir pour les vaches ou les poules ! Ainsi, certains sarcophages de forme rectangulaire assez fruste peuvent être visibles dans des villages (Les Ecures, Villely). Il y avait un sarcophage au-dessus du cimetière mais il n'est plus visible.

Lorsque le cimetière a été trop petit ou trop gênant pour les habitants du bourg, il a fallu créer un second cimetière. Pendant longtemps, les deux cimetières ont coexisté. A la date du 25 septembre 1679, le curé de GLENIC note dans le registre paroissial une « inhumation dans le petit cimetière proche de l'église ». Le 1^{er} avril 1728, on a fait « une inhumation dans un des cimetières de l'église de GLENIC ». Le 3 octobre 1729, il est question d'« une inhumation dans le grand cimetière de l'église paroissiale de Notre Dame de GLENIC ». Ce second cimetière, dont l'emplacement est celui de la place située devant le cimetière actuel, avait une chapelle. A la date du 4 août 1693, il est fait mention d'une inhumation « dans le semintière de la paroisse de GLENY au dessous de la petite église » ce qui semble indiquer qu'il existait à cette époque une seconde église moins importante, vraisemblablement une simple chapelle construite dans l'un des cimetières.

6 NAUD

Nous pouvons observer à NAUD dans une terre appelée « le Got » (intersection des parcelles 26 et 27 section BE) une entrée de souterrain. Ce souterrain est bouché. Certains archéologues amateurs ont fait un semblant de fouilles mais n'ont à ma connaissance laissé aucune trace écrite. L'existence de ce souterrain est certaine mais sa datation imprécise. Le site est favorable au départ d'un souterrain : le tuf est dur, le flanc de la vallée en pente très raide est un lieu propice pour fuir un éventuel danger. Ce souterrain était vraisemblablement relié à un habitat qui correspond à l'habitat actuel, un agriculteur a en effet déclaré qu'il avait découvert, lors de travaux, une sorte de cave et des traces de mur.

Le souterrain permettait une évacuation des habitants de NAUD lorsque survenait un danger.

7 VILLEJAVAT

Près du village de *Villejavat*, un grand plateau porte le nom de Chabannes. Aucune anomalie du terrain pas plus que des morceaux de tuiles ou de poteries ne sont visibles sur ce lieu. Cet emplacement était peut-être le site originel du village de *Villejavat*.

8 VILLECHENILLE

Villechenille a pour origine une fondation religieuse. L'abbé Dersier prétend que le nom de *Villechenille* viendrait du latin « villa canina » qui signifie village de chiens. Il ne faut pas penser que les habitants de ce village étaient à ce point détestables qu'on leur donnait le nom péjoratif de « chiens » ! *Villechenille* était simplement une exploitation agricole travaillée par

des moines convers et que l'on appelait grange. Cette grange était gardée par de nombreux chiens d'où le nom du village.

Nous pouvons encore voir à *Villechenille*, un souterrain dans le sol d'une grange. Ce souterrain est tout d'abord un puits, aux parois verticales qui mesurent deux mètres environ de hauteur. Ensuite, il est possible de suivre pendant quelques mètres (le conduit est actuellement bouché) une galerie horizontale qui fait seulement un peu plus de un mètre de hauteur. Ce souterrain est assurément lié à la grange cistercienne.

9 LAVAUD

Selon la tradition orale, le village de *Lavaud* aurait eu, à une époque, un château. Des oubliettes ont paraît-il été découvertes. La présence d'un château ou d'une tour de guet ne serait pas inconcevable dans ce lieu défensif qui domine la vallée d'un ruisseau. Aucune preuve, tant écrite qu'archéologique, n'existe à ma connaissance.

10 LE MOULIN DES CÔTES

Le Moulin des Côtes était un lieu de culte pour les élèves du séminaire d'Ajain. Ils avaient en effet déposé dans les années 1850, une petite vierge sur les rochers qui bordent le ruisseau. Ils venaient fréquemment en procession prier devant cette vierge. Celle-ci a disparu, il y a quelques dizaines d'années. Un garnement l'a brisée avec une pierre. La légende court que ce geste inconsidéré serait à l'origine d'un handicap physique qu'il eût par la suite. Ce culte de la vierge est fréquent en Limousin. Par contre, il me semble qu'un propos d'une agricultrice est plus original. Une personne m'a raconté qu'une « vieille folle » prétendait autrefois qu'il y avait une église et qu'elle en connaissait l'emplacement. Cette folie est moins folle qu'il n'y paraît. Il serait fort probable que le Moulin des Côtes ait été un lieu de culte très ancien, peut-être un lieu de culte païen. Le cadre s'y prête : la vallée, le ruisseau, les roches, le meunier qui était souvent pris pour un sorcier. A ce culte païen, serait venu se superposer un culte chrétien et l'église aurait été alors une simple chapelle, peut-être en bois. Les élèves d'Ajain n'auraient alors fait que perpétuer un culte existant depuis longtemps.

Nous pouvons aussi retenir l'hypothèse d'un lieu qui serait du point de vue de la distance un intermédiaire entre le bourg de GLENIC et le bourg d'AJAIN ; ce cas existe dans d'autres paroisses du Limousin.

11 LE VILLAGE DISPARU DE LASCoux

De tous les sites archéologiques rencontrés lors de la prospection de la commune de GLENIC, *le village disparu de LASCoux* est de loin celui qui a le plus impressionné et marqué les personnes des villages environnants.

Presque tous les habitants des Ecures, du Moulin des Côtes, de Peyzat ou de Villeput ont entendu parler de ce lieu. Les agriculteurs qui exploitent ou exploitaient les terres de ce site ont rencontré des murs, des seuils de portes, des poutres calcinées, des tuiles et bien d'autres choses encore. La tradition orale dit que ce village a été incendié à la Révolution, qu'il avait pour nom *Lascoux*, qu'il comportait une boulangerie. L'observation sur le terrain est plus décevante. En premier lieu, il convient de noter que de nombreuses parcelles sont retournées à l'état de friche ce qui ne facilite pas la prospection. Cependant dans les parcelles 234, 236, 237, 238 appelées Mouclergoux de la section AZ du nouveau cadastre, il est possible de ramasser des morceaux de tuiles à rebord et quelques fragments de poterie. Si on examine le vieux cadastre, certains toponymes sont révélateurs (Comba Moulin 205, 206, 207, 208, 253, 254, 255, 256 –Peux de la grange 204). Ces parcelles sont situées entre les champs recouverts de quelques fragments de tegulae et le ruisseau des Mazeaux. Il faut noter qu'aucun moulin n'existait à cet endroit en 1812.

Comment peut-on interpréter ce site ? Il paraît fort probable que le village de *Lascoux* possédait autrefois un four banal. Cela expliquerait maints éléments. Tout d'abord, ce village a été détruit à la Révolution. Le four banal était un privilège seigneurial qu'il fallait abolir. Nous ne devons pas oublier qu'un agriculteur a parlé d'une « boulangerie ». Cette victoire des paysans sur le pouvoir seigneurial aurait pris l'allure d'un mythe qui subsisterait dans les mémoires collectives. Ensuite, nous trouverions par là l'explication de l'importance accordée à ce site par les gens de GLENIC. Ce four banal situé aux confins de terroirs de villages aurait servi à plusieurs villages (Les Eures, Peyzat, Villejavat, Villeput, peut être Villechenille et Lavaud). Il aurait été en liaison avec un moulin situé dans la vallée du ruisseau. Nous aurions peut-être une suite de mini complexe artisanal pour la fabrication du pain.

Il reste à évoquer une question importante. "Pourquoi trouve-t-on des fragments de tuiles à rebord alors que la fabrication de celles-ci s'est soi-disant interrompue vers l'an 1000 ? Si cette théorie de datation pour les tuiles est juste, il faut admettre une fois encore que nous sommes en présence d'une superposition de sites, l'un antique ou médiéval et l'autre d'époque moderne.

12 PEYZAT

Il convient de signaler, à l'entrée du village de *Peyzat*, une très belle croix avec un Christ sculpté.

13 VILLEMÔME

Enfin, lors de travaux pour la construction d'une route, une partie du sol s'est complètement affaissée devant la ferme de Melle Gisèle LAMIER, à *Villemôme*. Cette cavité dans le sol est-elle anthropique ou naturelle ? Aucune personne témoin de la scène n'a pu le dire.

Epoques préhistoriques.

« M.BONNAFOUX m'a montré une hache en schiste noir à sommet brisé, à tranchant oblique, dont le côté le plus long est très épais et le côté le plus court continue pour ainsi dire le tranchant. Cette hache est très altérée et paraît avoir été roulée longtemps par la charrue dans le champ où elle a été ramassée. Sa longueur totale actuelle de 0,075m, la longueur du plus long côté de 0,065m, du plus petit côté de 0,037m. La plus grande largeur au dessus de tranchant de 0,05m, la plus grande épaisseur de 0,025m. Elle vient d'un champ du village de *Villemôme* et a été décrite par M.BONNAFOUX dans le n° du 22 septembre 1865 de l'Echo de la Creuse » Pierre de Cessac.

14 LE BOUCHETEAU

Le site de la *villa gallo-romaine du Boucheteau* est, parmi ceux étudiés, le moins confus et le mieux conservé. Nous pouvons le décomposer en trois parties.

-Dans la parcelle 98, « Le Boucheteau » de la section AO, le sol est recouvert de morceaux de tuiles à rebord. Paradoxalement, peu de débris de poteries sont visibles. Ce champ est orienté sud-est. Une centaine de mètres le sépare du village actuel. Ce champ devait être occupé par un habitat gallo-romain.

-Dans la parcelle 5, « Les Goutelles » de la section AO, il est encore possible de voir près d'une haie, une bosse du terrain. Cette « anomalie » topographique révèle l'existence d'une structure archéologique. Un mur est encore visible et il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un mur antique. Malheureusement, la propriétaire du terrain s'est déjà servie de la terre et des pierres de cette bosse du terrain pour remblayer les marécages du pré afin de pouvoir circuler

en tracteur. En effet, cette structure archéologique est située à la base du replat et borde les limites d'un ancien étang. Cet étang est-il contemporain ou postérieur à la villa gallo-romaine ? Peu d'éléments permettent de le dire.

-Dans la parcelle « les Bourienas » (n° 60, section AP) un agriculteur a déterré un coffre funéraire, l'urne a été brisée. Ce champ est orienté au nord. Il serait peut-être possible de découvrir d'autres coffres.

Le site *du Boucheteau* est intéressant pour plusieurs raisons. Il apparaît assez complet et peut permettre certains sondages. Il reflète très bien les problèmes de sitologie des sites archéologiques rencontrés en Limousin. Il pourrait d'autre part, s'avérer utile pour l'analyse des déplacements de l'habitat en Limousin.

15 MAUQUES

Près d'une grange du village de *Mauques*, des habitants ont remarqué un souterrain. L'abbé Dersier dans son histoire d'AJAIN dit qu'il y avait une grange cistercienne (exploitation agricole dirigée par des moines) au village de *Mauques*. Le souterrain serait vraisemblablement lié à l'établissement religieux. Ces vestiges archéologiques sont comparables à ceux du village de Villechenille.

16 LA BROUSSE

Le village de *La Brousse* s'est développé autrefois autour d'un château. Le toponyme « La Brousse » signale souvent un défrichement et il ne serait pas paradoxal qu'un seigneur ait dirigé ces nouvelles terres conquises sur les broussailles. Autour du village, nous pouvons rencontrer des toponymes tel que « la Garde » qui montrent l'influence exercée par le château. L'image du château est associée dans la mentalité paysanne à l'image du souterrain et des oubliettes. Ce mythe peut devenir réalité.

Au village de La Brousse, nous devons être plus proches de la réalité que du mythe lorsque la plupart des habitants affirment l'existence d'un souterrain. Celui-ci parcourt en ligne droite les parcelles 44, 20, 21, 22 de la section AM du nouveau cadastre. Ces champs ont pour nom « Chezulat ». Les agriculteurs affirment que le sol sonne creux et qu'il tremble au passage de charrettes ou remorques. L'un d'eux a même remarqué un regard de ce souterrain qu'il est incapable de localiser actuellement d'une manière précise.

17 LA CHASSIGNOLE

Dans toute la prospection archéologique de la commune, il a été rencontré peu de bonnes fontaines. Il en existe cependant une à *la Chassignole*. La fontaine St Paul guérissait des fièvres. Un fragment de silex a été découvert près de la bonne fontaine. Peut-on déduire que cette fontaine est liée à une structure archéologique ? Il faudrait beaucoup d'autres renseignements pour permettre une telle affirmation.

SEIGNEURS DE NOS VILLAGES

1 Seigneurs de VILLELOT

M de BERANGER donne les explications suivantes sur le terrier de la seigneurie de VILLELOT qu'une acquisition récente a fait entrer aux archives départementales.

« Ce registre en parchemin porte les armes d'une branche cadette de la famille TACQUENET : d'argent à la tête de Maure de sable sur montée d'un lambel de gueules. Villelot, en effet, appartenait au moins depuis le XVIIème siècle à cette famille dont M.THOMAS a récemment établi l'origine marchoise.

A l'époque où fut rédigé le terrier, c'est-à-dire de 1622 à 1643, le possesseur était Fiacre TACQUENET, sieur de VILLELOT et de "POINTROUZE en BERRY.

Fils de Louis TACQUENET, seigneur de la Motte et frère d'Etienne, il avait épousé en premières noces Gabrielle BERTRAND et en secondes noces Anne d'ASSY. Le terrier qui nous donne ces renseignements généalogiques portait sur ses dernières pages mention des naissances et baptêmes des enfants issus de ce dernier mariage, entre 1642 et 1650 : Antoine, Sylvain, Claude, François et Sylvain-Alexandre.

Dressé par Jean ALACATHIN et François PRADAL, notaires royaux établis à GUERET et à GLENIC, le terrier énumère les biens situés aujourd'hui sur les communes de JOUILLAT et de GLENIC dont se composait la seigneurie de VILLELOT : Glénic, le Pont de Glénic, Villelot, Villejavat, Villeput, Villemerle, Les Ecures et Lascoux.

Ils consistaient en maisons, champs, prés et chènevières, tenus pour la plupart librement. Les redevances variaient peu : par exemple, une émine de blé seigle, mesure de Guéret, pour le feu vif ; une autre pour les bœufs, payables chacune le 15 août ; 2/3 de quarte de seigle de rente foncière, 2/3 de ras d'avoine payable en argent ; 3 sols de taille ; une géline à la Toussaint ; une corvée ou arban par mois ; une vinade par an, rachetable. Il s'agit là d'un héritage tenu en serve condition. A presque tous s'appliquait l'obligation d'user du moulin banal de Chanterane.

Deux communautés religieuses percevaient des dîmes dans la seigneurie : à Villejavat et Villeput, le chapitre collégial de la Chapelle-Taillefert représenté par Louis TACQUENET, prieur de Guéret et à Bonnavaud, La Chassignole, Villelot, Villegondry, Villely, Villemôme, Peyzat, Le Boucheteau et Mauques, la communauté de prêtres de GLENIC. Sur ces dîmes, les seigneurs de VILLELOT prélevaient une part variant du 1/12 au 1/16 »

Une habitante du village a raconté les circonstances de la mort du dernier représentant des seigneurs de Villelot. (cf plus haut).

2 Seigneurs DES ECURES

Premiers possesseurs connus du fief des Ecures.

« Ils ne remontent qu'au XVIIème siècle. Pour un motif non précisé, venu des guerres de religion, Blaise, Claude et Charles NADAUD, fils de Jean, vice-sénéchal d'Agnois, Condomois et Gascogne abandonnèrent Limoges eu XVIème siècle et vinrent se fixer dans les paroisses de GLENIC et de ST FIEL. Le fils de Charles quitta la Marche pour le Berry mais les descendance de Blaise et de Claude y demeurèrent.

Le 18 novembre 1669, Blaise NADAUD, dont la résidence habituelle paraît avoir été St Fiel où naquirent la plupart de ses enfants, fait hommage du fief des ECURES, qui était mouvant du comté de la Marche et dépendait de la châtelanie de GUERET. Le 24 avril 1684, l'hommage est rendu par René Léonard NADAUD. Un registre, contenant l'inventaire des aveux au comté (Archives de la Creuse, C336 ancien E1bis) indique un ensaisinement du 27 avril 1731 au profit de René NADAUD qu'un autre document (E 712) mentionne comme seigneur des ECURES en 1699. En 1732, le fief appartenait à Etienne NADAUD, avocat au présidial de la Marche qui y résidait. Son logis fut le théâtre d'un évènement qu'on connaît assez imparfaitement par une procédure criminelle de la sénéchaussée.

Le 13 décembre 1732, en rentrant de la foire de Chatelus-Malvaleix, il trouva les portes de sa demeure brisées et tout son mobilier enlevé. Il apprit, ou tout au moins, il affirma que ce coup d'audace était le fait d'un huissier de Guéret, Martial Cyallis et d'hommes à ses gages, l'instigateur étant son voisin et ennemi Jean FAYOLLE, sieur de PEYZAT.

Un procès s'ensuivit qui alla au parlement de Paris. Etienne NADAUD dut le perdre et ne put en payer les frais, car le procureur qui avait occupé pour lui, Pierre MOSNIER du GARON, fit saisir ses biens « situés dans les lieux et villages des ECURES et VILLELY en la paroisse de GLENY » dit la sentence de validation de la saisie rendue par la sénéchaussée de la Marche le 3 juin 1741 et consistant en « maisons, préclôtures du fief des ECURES ? deux domaines en dépendant, le fief de VILLELY, cens et rentes en dépendant » (Archives de la Creuse E 712). La procédure d'adjudication traîna longtemps, car c'est seulement le 17 décembre 1748 que MOSNIER du GARON se rendit acquéreur des biens saisis.

MOSNIER du GARON possédait déjà pour s'en être rendu adjudicataire sur sentences des requêtes de l'hôtel du 29 décembre 1747, les seigneuries de Bonnavaud, Vaumoins, Glénic et Villelot, qui lui venaient de Jean-Baptiste POLIER. Il acquit de Pierre FAYOLLE, par contrat devant ROUX-ROLAND et son frère, notaires à Versailles, le 12 novembre 1750, le quart du fief de VILLELY, qui appartenait à Pierre FAYOLLE, Etienne NADAUD n'en ayant que les trois autres quarts. Il garda cet ensemble de seigneuries jusqu'au 26 juillet 1781, date où, par contrat devant les notaires du Châtelet, il vendit le tout à Pierre PERONNEAU de la RUE, conseiller au présidial de Guéret.

Après la Révolution, la terre des ECURES passa à Gabriel PERONNEAU, avocat à Guéret, qui la légua à sa parente, Mme JAUCOURT, en 1847. Celle-ci la transmit à sa fille, Mme Louis JARRIT-DELILLE, dont les filles, Mmes SOUCHARD et de LEOBARDY, l'ont vendue à divers acquéreurs. La maison d'habitation a été achetée par notre collègue M. GENY.

C'est une pittoresque construction qui, dans sa modestie, ne manque pas d'élégance. Elle a été mise en son état actuel par une réfection qu'il est aisé de dater de la Restauration, elle est donc l'œuvre de Gabriel PERONNEAU.

Du côté est, il conserva au moins une partie du vieux logis dont les ouvertures moulurées attestent le XVI^{ème} siècle. Puis, il la prolongea à l'ouest par un rez de chaussée à mansarde orné d'un petit fronton triangulaire. Une girouette à fleurs de lys surmonte le toit de tuiles. A l'intérieur M et Mme GENY ont restauré avec goût des papiers peints un peu postérieurs à la construction et qui datent de la Monarchie de Juillet. Une pièce est entièrement garnie de scènes de chasses de couleurs vives ; une autre a des grisailles représentant des scènes fantaisistes de la conquête de l'Algérie.

Une seconde girouette à fleurs de lys surmonte un petit pavillon dans le jardin et, à quelque distance de la maison, un colombier circulaire évoque le temps où les ECURES étaient encore une seigneurie. Cet ensemble, que d'après la tradition, Gabriel PERONNEAU avait aménagé pour y passer la saison de chasse, a un charme vieillot très séduisant dans un joli cadre de nature. Son exposition, au midi, domine un petit vallon et un vaste horizon sur Guéret »

LOUIS LACROCQ

3 Seigneurs de PEYZAT

Le seigneur de PEYZAT a laissé l'image d'un tyran féroce. De nombreux habitants de PEYZAT racontent qu'il pendait des gens dans sa cave. Les crochets subsisteraient encore. Une vieille dame de Villemôme affirme avec un certain tremblement dans la voix qu'il volait les terres de Villemôme.

Beaucoup d'autres seigneurs pourraient être cités, j'ai choisi ceux qui ont laissé des traces dans les mémoires collectives.